



LES NOUVELLES DES LACS

JUGON LES LACS
COMMUNE

N°18

OCTOBRE 2020

SOMMAIRE

- Edito
- Infos communautaires
- Infos communales
- MSAP
- Social et solidarités
- Environnement et écologie
- Commerce, Artisanat
- Affaires culturelles
- Enfance et jeunesse
- Autour des Associations
- N° 13 Histoire et patrimoine



Retrouvez nous sur





Éric MOISAN
Maire de
Jugon Les Lacs
Commune Nouvelle

Dans mon éditorial précédent, à la sortie de la période de confinement sanitaire, j'évoquais le retour à une vie presque normale, avec un optimisme plus que mesuré ! Force est de constater que la situation sera encore compliquée quelques mois.

Dans ces circonstances, ne tombons pas dans le fatalisme, mais identifions nos faiblesses et transformons-les en opportunités. Notre dynamisme individuel ou collectif, privé ou public, doit être plus que jamais mobilisé pour la réussite de nos activités respectives. Vous me direz facile à dire !

Prenons un peu de hauteur et regardons ce qui s'est passé sur notre territoire ces derniers mois.

La Bretagne a été, sur le plan touristique, l'une des premières destinations retenues, notamment par nos compatriotes et Jugon-les-Lacs Commune Nouvelle a complètement répondu aux attentes de nos visiteurs. Belle preuve de dynamisme de la part de tous les professionnels du tourisme de notre commune : camping, commerces, restaurants, hôtel, crêperies, pizzerias, hébergeurs, bars, Station Sport Nature, office de tourisme, wake park et j'en oublie certainement. Ils ont su s'adapter malgré les difficultés et livrer les meilleures prestations possibles. Il nous appartient de les féliciter et les remercier pour leur enthousiasme et la qualité de leur accueil.

Le dynamisme de notre territoire j'en veux aussi pour preuve, l'ouverture récente de trois nouveaux commerces sur la place du Martray : « la boucherie des lacs », « le bistrot italien » et « Home Sweet Home and The Bird Barn ». Il faut y ajouter l'arrivée annoncée d'un ou deux nouveaux commerces à Jugon et la reprise prochaine par un nouveau gérant, à Dolo, du bar-crêperie « Les Burons »

Evidemment, les animations estivales habituelles n'ont pas pu avoir lieu, mais en partenariat avec Lamballe Terre et Mer, nous avons su nous réinventer en créant « les balades estivales », dont certaines ont connu un franc succès sur notre commune. Je remercie très chaleureusement nos associations locales qui se sont mobilisées à cet effet. Notre rencontre annuelle, avec « Couleurs de Bretagne », a pu elle aussi se dérouler et a une nouvelle fois, mis en avant les richesses de notre petite cité de caractère. Les concerts Sevoy se sont aussi maintenus avec de très belles prestations dans l'église de Lescouët. Enfin, début septembre, malgré les contraintes sanitaires, le forum des associations a tenu toute sa place, le marathon de pêche et les randonnées ont fait le bonheur des adeptes de ses disciplines.

Tout ceci est la preuve que le dynamisme d'une commune ne se mesure pas uniquement sur l'évolution démographique, mais repose bien davantage sur la volonté et la capacité des uns et des autres, à s'adapter, se réinventer, en faisant preuve d'initiative, voire d'audace.

Faire vivre ce dynamisme, cet enthousiasme, nécessite des échanges entre les habitants, les associations, les professionnels, les élus... C'est dans cet esprit, que nous allons organiser prochainement des rencontres sur les thématiques de l'environnement et des activités sportives.

Parallèlement des projets se concrétisent ou aboutissent. Les travaux d'aménagement du nouveau cabinet dentaire et ceux du cabinet paramédical débutent. Les démarches administratives relatives à la création du lotissement « Les Courtils » se finalisent et les travaux de viabilisations seront effectués au printemps prochain. La réhabilitation de la salle polyvalente de Dolo est terminée. Le mois de novembre prochain verra la fin des travaux au bourg de Saint Igneuc et au village du Bois Léard.

Des aménagements qui contribuent à préserver l'attractivité de notre territoire et parfaire notre cadre de vie.

À l'aube de ce nouveau mandat, les défis sont nombreux, de l'urbanisme aux finances, de l'économie au social, de l'environnement à la mobilité, en passant par tous les enjeux liés à notre quotidien. Il nous appartient de les relever collectivement.

Bien à vous
Le maire
Éric Moisan



BUREAU COMMUNAUTAIRE



**Thierry
ANDRIEUX**
» Président
Maire de Hénon



**Philippe
HERCOUËT**
1^{er} vice-président
» Économie, Innovation
Maire de Lamballe-Armor



**Nathalie
BEAUVY**
Vice-présidente
» Ressources humaines,
administration générale
Maire de Saint-Alban



**Éric
MOISAN**
Vice-président
» Finances
Maire de Jugon-les-Lacs
Commune Nouvelle



**Nathalie
TRAVERS-LE ROUX**
Vice-présidente
» Enfance-Jeunesse
Maire de Landéhen



**Jean-Luc
COUELLAN**

Vice-président
» Déchets
Maire de Rouillac



**Josianne
JEGU**
Vice-présidente
» Solidarité et santé
Adjointe social, solidarités, santé
de Lamballe-Armor



**Jean-Luc
BARBO**
Vice-président
» Transitions écologiques
et énergétiques
Conseiller municipal de
Coësmieux



**Catherine
DREZET**
Vice-présidente
» Aménagement numérique,
dématérialisation
Maire de Saint-Rieul



**Jean-Pierre
OMNES**
Vice-président
» Eau et assainissement
Maire de Plurien



**Jean-Luc
GOUYETTE**
Vice-président
» Habitat et urbanisme
Maire de Guessey



**Yves
LEMOINE**
Vice-président
» Mobilités
Maire de Lanrelas



**Pierre
LESNARD**
Vice-président
» Promotion-tourisme
Adjoint économie multi-pôles
secteur primaire et plaisance
d'Erquy



**Thierry
GAUVRIT**
Vice-président
» Enseignement artistique
et éducation culturelle
Adjoint culture, patrimoine
et relations internationales
de Lamballe-Armor



**Jérémmy
ALLAIN**
» Conseiller délégué à
la biodiversité
Maire de Saint-Denoual



**David
BURLLOT**
Vice-président
» Sports
Conseiller municipal de
Lamballe-Armor



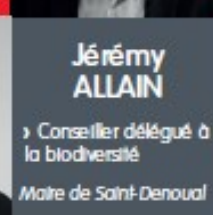
**Yves
RUFFET**
Vice-président
» Communication
Maire de Bréhand



**Guy
CORBEL**
» Conseiller délégué
à l'agriculture et à
l'alimentation
Maire de Trémeur



**Christophe
ROBIN**
» Conseiller délégué à
la voirie
Maire de Trédaniel



**Nicole
POULAIN**
» Conseillère déléguée
au centre social
intercommunal
Maire d'Andel



**Nicole
DROBEQ**
» Conseillère déléguée
au numérique
Maire d'Érec



**Serge
GUINARD**
» Conseiller délégué
au patrimoine
Maire de Pommeret



**Claudine
AILLET**
» Conseillère déléguée
à la petite-enfance
Maire de Plestan



Centre aquatique La Piscine

lamballe-terre-mer.bzh  

La rentrée à la piscine communautaire de Lamballe-Armor

A partir du lundi 31 août les horaires d'ouvertures publiques de période scolaire ont repris

Lundi = de 10h à 12h (hors bassin sportif), de 12h à 14h, puis de 17h à 19h

Mardi = de 17h à 19h (hors bassin sportif), puis de 19h à 21h

Mercredi = de 15h à 19h

Jeudi = de 12h à 14h de 17h à 19h

Vendredi = de 12h à 17h, puis de 20h à 22h

Samedi = de 15h à 18h

Dimanche = de 10h à 13h et de 15h à 17h30

Aquabikes et espace santé

10 aquabikes à disposition sur les horaires d'ouvertures au public, 30 min/personne maximum.

Lundi = de 10h à 14h et de 17h à 19h

Mardi = de 19h à 21h

Jeudi = de 12h à 14h et de 17h à 19h

Vendredi = de 12h à 17h Et toujours l'espace santé accessible pendant les horaires d'ouverture au public mais également sur des plages horaires dédiées, grâce aux formules Balnéo et Thalaforme

Inscription aux activités de la piscine

Comme chaque année, La Piscine propose différents cours pour enfants et adultes : apprentissage de la natation, perfectionnement, aquagym, aquajogging, aquavélo, aquados, cours prénatal, etc.

Les activités ont démarré à partir du lundi 07 septembre.

Je pense à m'inscrire !

Pour certaines activités, des tests en piscine sont nécessaires.

Prévoyez serviettes et maillots de bain !

Durée des cours : de 45 min à 1h selon l'activité.

Tarif de la séance : 7,75€.

Détail des horaires d'inscription visible sur le site de Lamballe Terre & Mer : www.lamballe-terre-mer.bzh (à partir du 24 août 2020)

Il est possible de s'inscrire aux activités tout au long de l'année, dans la limite des places disponibles.

Renseignements et détails

Renseignement à l'accueil de la piscine :

Centre Aquatique « La Piscine » - Rue des Olympiades – 22400 Lamballe-Armor

Tél. 02 96 50 13 80 -

Mail. lapiscine@lamballe-terre-mer.bzh



Forum Entreprises Territoire et Métiers

Rendez-vous le mardi 1 décembre au Quai des rêves à Lamballe-Armor. De 14h à 17h, le Forum Entreprises Territoire et Métiers vous ouvre ses portes. De nombreuses entreprises, structures d'emploi et de formation seront présentes pour répondre à vos questions. Au programme également des mini-conférences.

Le programme complet, bientôt disponible sur lamballe-terre-mer.bzh.

OFFICE DE TOURISME



Bretagne, Nature, Lacs & Patrimoine

Le Bureau d'Informations Touristiques de Jugon-les-Lacs vous accueille toute l'année.

À partir du 27 septembre jusqu'à fin mars, il est ouvert le Lundi, Mercredi et Vendredi matin de 9h30 à 12h30.

Retrouvez toutes les informations touristiques sur le site internet :

www.capderquy-valandre.com/jugon-les-lacs

Nous sommes présents pour répondre à vos question par téléphone et par chat du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h.
+33 (0)2 57 25 22 22

L'Office de Tourisme Cap d'Erquy - Val André vous renseigne toute l'année à Jugon-les-Lacs, Pléneuf-Val-andré, Lamballe, Moncontour et Erquy.



Le CIAS recrute des aides à domicile

Le CIAS de Lamballe Terre & Mer recherche des aides à domicile.

Leur mission : intervenir au domicile de personnes âgées et/ou handicapées en les accompagnant dans les gestes de la vie quotidienne.

Aide au lever et au coucher, aide à la toilette ou aux courses, repas, entretien du logement...

Vous êtes mobiles et disponibles, n'hésitez pas à adresser votre candidature auprès du CIAS.

Les plus : CDD selon vos disponibilités, secteur de travail déterminé en fonction de votre domicile, planification des interventions via smartphone fourni, frais kilométriques et temps de trajet entre deux interventions pris en charge.

Tous les détails sur lamballe-terre-mer.bzh (rubrique L'institution / Recrutement)

Candidature à adresser à :

Monsieur Le Président, CIAS de Lamballe Terre & Mer Ressources Humaines
41 rue Saint-Martin – BP 90456 – 22404 Lamballe-Armor Cedex

Structure information jeunesse Babysitting

Contactez dès à présent la Structure information jeunesse pour avoir accès au fichier de plus de 30 babysitteurs sur notre territoire.

Renseignements au 02 96 50 87 90 ou sij@lamballe-terre-mer.bzh

Permanences du maire et des adjoints

Des permanences hebdomadaires sont tenues par Mr le Maire et les adjoints à la mairie.
Si vous souhaitez rencontrer l'un d'eux, prenez rendez-vous auprès du secrétariat 02 96 31 61 62



ATTRIBUTIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS	Permanences sur RDV
Éric MOISAN, Maire Travaux, voirie, accessibilité, mobilité, espaces publics	1er samedi du mois
Jean-Charles ORVEILLON, Adjoint, Maire délégué de Jugon Les Lacs Ressources humaines, MSAP, Finances, Budget, Urbanisme, Environnement	Dernier samedi du mois
Julie POUPART, Adjointe Communication, affaires culturelles, Patrimoine et Labels (petites cités de caractère, station verte, station pêche)	2 ou 3ème samedi du mois
Patrick MÉNARD, Adjoint Affaires sociales : cohésion sociale, solidarité, personnes âgées, Ehpad, CCAS, CIAS	2 ou 3ème samedi du mois
Christelle MEUNIER, Adjointe Commerce, Artisanat, Entreprise, Affaires scolaires et périscolaires, Label Village Etape	2 ou 3ème samedi du mois
Laurent TRONEL, Adjoint Citoyenneté: Jeunesse, Conseil Municipal des Enfants, Ateliers participatifs, brigade verte, Vie associative, Associations patriotiques	2 ou 3ème samedi du mois
Gwénaëlle AOUTIN, Adjointe, déléguée communautaire Tourisme, festivités (logistique, organisation), Equipements sportifs	2 ou 3ème samedi du mois

Dates à retenir



**Vœux
du
Maire**

Sous réserve des conditions sanitaires
la cérémonie des vœux du maire aura lieu
le dimanche 10 janvier 2021
à 10h45 au Foyer Rural de Jugon Les Lacs



**Goûter
des aînés**

Sous réserve des conditions sanitaires
le goûter des aînés aura lieu
le samedi 19 décembre 2020
À 14h30 au Foyer Rural de Jugon Les Lacs

Atelier Citoyen

Réflexion sur le développement du sport sur la commune



Un atelier citoyen est organisé par la commission citoyenne - vie associative et sportive, à la salle des fêtes de DOLO le vendredi 16 Octobre 2020 à 18h30.

Toutes les personnes intéressées ou concernées par l'évolution des pratiques sportives sur la commune (sport compétition, sport loisirs, sport santé....) pourront exprimer leurs souhaits, leurs idées, leurs propositions...

L'idée principale est de construire ensemble un programme de développement pluriannuel cohérent à partir des besoins recensés auprès de la population.

Pour les personnes ne pouvant pas être présentes, une boîte à idée est disponible dans le hall de la mairie, n'hésitez pas à y déposer toutes vos suggestions.

Dans 6 ans, comment imaginez-vous le sport dans notre commune ?



Réunion Associations calendrier manifestations 2021

Toutes les associations de la commune sont conviées à la réunion de mise en place du calendrier 2021 des manifestations au Foyer Rural de JUGON

le Vendredi 09 Octobre 2020 à 18h30



Recensement militaire

Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de la mairie de son domicile entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^{ème} mois qui suit celui de l'anniversaire. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC)

Le jeune doit faire la démarche lui-même.

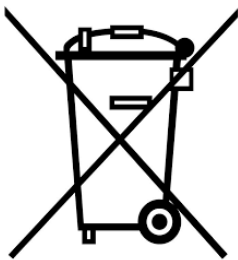
Il doit se rendre à sa mairie avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille
- Justificatif de domicile



POUBELLES

Pour des questions de salubrité publique, après le passage du service de collecte, chaque concitoyen, ayant la possibilité, doit ranger son bac afin qu'il ne reste pas sur le trottoir ou au bord de la route !



Cimetière

Afin de permettre aux agents techniques de terminer l'entretien du cimetière pour la Toussaint.

Il est demandé aux familles d'effectuer des travaux de nettoyage des monuments au plus tard pour le 23 octobre.



État-Civil

Depuis le 1er juillet :

3 décès, 7 PACS, 3 parrainages civils, 1 mariage et 4 naissances dont :

- Wilrika MARIZARA & Damien BREHAULT le 25 juillet 2020

- Maria BAUCHÉ née le 29/06/2020
- Lexia BUZULIER née le 24/07/2020
- Léane CHAUDIN née le 01/08/2020

Facebook

Vous pouvez nous retrouver sur la page officielle de la commune sur <https://www.facebook.com/Jugonleslacscommunenouvelle/>



L'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux est disponible et consultable en mairie et sur le site internet



**Maison
de services
au public**

Horaires

Du lundi au vendredi : 9h00-12h00

Mardi, jeudi et vendredi : 14h00-17h00

Téléphone : 02.96.31.61.62

Mail : msap@jugonleslacs-cn.fr



Pour vos démarches administratives, vous avez des difficultés dans l'utilisation de l'outil numérique, ou vous n'êtes pas équipés ?

La Maison de Services Au Public (MSAP) peut vous aider dans vos démarches administratives, n'hésitez pas à vous y rendre. Elle est située dans les locaux de la mairie.

Un espace public numérique connecté est à votre disposition.

L'équipe d'animation se relaie pour vous accompagner dans vos démarches administratives sur internet.

Du fait des conditions sanitaires actuelles, l'espace public numérique est désinfecté après chaque utilisation.

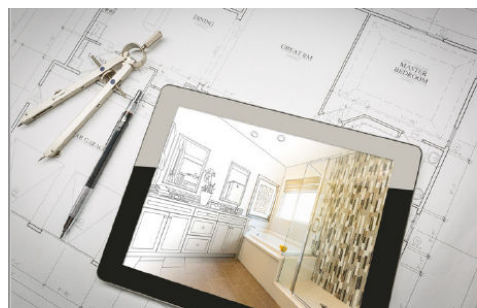


Atelier PREVENTION HABITAT

Cet atelier vise à prévenir la perte d'autonomie à leur domicile des personnes retraitées de plus de 60ans. Il est composé de 4 séances et d'une réunion préalable d'information. Chaque séance apporte des conseils pratiques sur les aides techniques facilitant le maintien à domicile, des informations sur les étapes de construction d'un projet d'aménagement du logement et sur les aides publiques disponibles.

Les séances durent environ 2h avec un groupe de 7 à 9 participants selon les mesures sanitaires en vigueur et afin de faciliter les échanges.

La participation à l'atelier est gratuite.



" PRÉVENTION HABITAT "

Aménager son logement pour une autonomie durable

**RÉUNION
D'INFORMATION**

**INSCRIPTION
OBLIGATOIRE
au 02.85.29.04.47**

Jeudi 15 octobre 2020

De 14h à 16h

**Salle de la Petite Chaussée
JUGON LES LACS**



Journées portes ouvertes du 12 au 16 octobre 2020

SOCIAL ET SOLIDAIRES

Ehpad

La résidence compte une association baptisée « C'est le bon temps ! »

Cette association, à l'initiative du service animation de l'EHPAD du Prieuré, est composée exclusivement de bénévoles.

Son but est de permettre la mise en place d'actions diverses (telle que des ventes de gâteaux lors de salons de thé, vente d'objets réalisés en activités manuelles, mini-boutique avec produits de première nécessité,...) dont les recettes alimenteront le compte animation (achat de matériel adapté, prestation artistique, etc...).

Des objectifs modestes, mais qui bénéficieront à tous les résidents de la structure !

Au mois d'août, pour leur plus grand plaisir, les résidents ont de nouveau profité de sorties en bord de mer, promenade sur la route des souvenirs, visite de jardin et d'ateliers artisanaux.



Bonne nouvelle: les nouveaux appels malades détecteur de chutes ainsi que les bracelets de géo localisation seront opérationnels courant octobre.

Cette acquisition validée par le Conseil d'administration début juillet garantira un accompagnement encore de meilleur qualité au plus près des besoins de chacun des résidents tout en leur garantissant la liberté d'aller et venir à l'intérieur et l'extérieur de la structure.

Enfin, pour protéger nos aînés, appliquez les gestes barrières et portez un masque tout au long de votre visite à l'Ehpad

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver
très régulièrement
les mains



Tousser
ou éternuer
dans son coude



Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter



SI VOUS ÊTES MALADE
Porter un masque
chirurgical jetable

Sapeur Pompiers

Sauvez des vies? Venez chez nous !

Faites équipe avec nous et rejoignez les Sapeurs-Pompiers des Côtes D'Armor.

En France plus de 190 000 hommes et femmes vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier en devenant Sapeurs-Pompiers Volontaires.

Vous aimez l'action, le travail en équipe, vous êtes disponible et dynamique et souhaitez développer des compétences humaines et techniques ?

Vous estimez que la solidarité et l'altruisme ne sont pas des valeurs dépassées ?

Rejoignez nous !



*Depuis 2020 un Sapeur-Pompier Volontaire peut choisir de n'être sollicité que pour certains types d'interventions. Il est donc possible de ne faire que du Secours à personne par exemple.

Plus d'infos, contactez :

Thierry CRESTEL, Chef du centre d'incendie et de secours de Jugon Les Lacs TEL : [06.61.54.59.66](tel:06.61.54.59.66) ; hef.de.centre.jugonleslacs@sdis22.fr

**A noter, La Sainte Barbe
2020 aura lieu le di-
manche matin 13 dé-
cembre, à 11h
place du Martray.**



Plusieurs animations seront mises en place au foyer rural et devant la mairie sur la place du Martray le samedi 06 décembre 2020

ENVIRONNEMENT & ECOLOGIE

4 idées simples pour attirer la biodiversité au jardin

Laisser de la place à la « nature sauvage » : En consacrant une petite parcelle de son jardin à la nature. Ces zones vont abriter une multitude d'espèces.

Quelques mètres carrés suffisent, où on laisse pousser les plantes spontanément, sans tonte (on peut réaliser une fauche tardive en septembre) ni produits chimiques. On n'intervient seulement après quelques années, pour enlever les arbustes ou arbres qui pourraient coloniser le milieu.

Diversifier les habitats : installer une mare, mettre en place une haie d'espèces locales pour fournir un hébergement aux oiseaux, planter des mélanges de graines locales pour faire pousser des fleurs et ainsi attirer les pollinisateurs...

Créer des abris en installant des nichoirs à oiseaux, des hôtels à insectes, des nichoirs à chauves-souris ou encore en laissant des tas de bois ou de pierres.

Eviter les pesticides, et privilégier les solutions écologiques et naturelles pour lutter contre les « indésirables », on peut par exemple compter sur les coccinelles pour lutter contre les pucerons ou encore les hérissons ou les crapauds qui raffolent des limaces.



Une brigade verte à Jugon Réunion Publique

Une première réunion publique, a eu lieu au foyer rural de JUGON le Samedi 26 Septembre 2020.

Toutes les personnes intéressées peuvent prendre contact avec la mairie et pour les personnes n'ayant pu être présentes, une boîte à idées est disponible dans le hall de la mairie, n'hésitez pas à y déposer toutes vos suggestions



COMMERCE ARTISANAT PROFESSIONS LIBERALES

Nouveau commerce

Home Sweet Home et The Bird Barn

Après un certain temps de planification, les deux amis Teresa et Sean ont mis leur mobilier en vente dans un même espace « Home Sweet Home and The Bird Barn ». La boutique est située au 11 place du Martray à Jugon-les-Lacs.

Les meubles proposés sont pour la plupart restaurés et ont été collectionnés au fil des ans. Ils ont trouvé leur état d'origine ou ont été peints pour entamer ainsi une nouvelle vie !

Dans la boutique, vous trouverez également une collection d'accessoires parmi lesquels des miroirs, des lampes, peintures, bibelots et bougeoirs. Ceux-ci ont été repensés pour avoir fière allure aux côtés des meubles présentés.

Teresa peut transformer vos meubles (peinture, ornementation).

Sean est ébéniste enregistré à la Chambre des Métiers et peut entreprendre des travaux de conception et fabrication de cuisines et de meubles, réalisés sur mesure et à la main.

Consultez leurs sites web pour voir des exemples de leur travail. Le mobilier est disponible dans la boutique et sur internet.



www.thebirdbarn22.design

www.homesweethome-france.com

Sur facebook, consultez aussi Homesweethome-France

La boutique sera ouverte les vendredis, samedis et dimanches de 10h à 14h30.

Des horaires d'ouverture supplémentaires seront affichés sur la porte.

Teresa et Sean sont enthousiasmés par leur nouvelle entreprise et attendent avec impatience votre visite.

AFFAIRES CULTURELLES

Bibliothèque

NOTRE SELECTION

Ces trois ouvrages sont disponibles à la bibliothèque et peuvent être réservés...



Ca va être compliqué..." : quatre mots leur suffisent pour se débarrasser du problème. Le problème, c'est Ethan. Ethan est un petit garçon polyhandicapé. En soi, bien sûr, Ethan n'est pas un problème, c'est un petit garçon qui demande plus d'attention que les autres, une présence plus soutenue: il faut s'adapter à lui. Mais c'est précisément ce que tout le monde refuse de faire, et voilà comment, par mauvaise volonté plus que par malveillance, un enfant se voit privé d'école. Il faut toute l'énergie et tout l'amour de sa mère pour se battre contre ceux qui baissent les bras avant même d'avoir levé le petit doigt.



Une terrible guerre divise les royaumes du monde de Pyrrhia. Selon une mystérieuse prophétie, seuls cinq jeunes dragons nés lors de la Nuit-la-plus-Claire pourront mettre fin aux combats et apporter la paix. Mais les élus, Argil, Tsunami, Gloria, Comète et Sunny, rêvent de voler de leurs propres ailes plutôt que d'accomplir leur destin.



En 2008, Julie, dix-sept ans, disparaît en ne laissant comme trace que son vélo posé contre un arbre. Le drame agite Sagas, petite ville au cœur des montagnes, et percute de plein fouet le père de la jeune fille, le lieutenant de gendarmerie Gabriel Moscato. Ce dernier se lance alors dans une enquête aussi désespérée qu'effrénée.

Jusqu'à ce jour où ses pas le mènent à l'hôtel de la Falaise... Là, le propriétaire lui donne accès à son registre et lui propose de le consulter dans la chambre 29, au deuxième étage. Mais exténué par un mois de vaines recherches, il finit par s'endormir avant d'être brusquement réveillé en pleine nuit par des impacts sourds contre sa fenêtre...

Dehors, il pleut des oiseaux morts. Et cette scène a d'autant moins de sens que Gabriel se trouve à présent au rez-de-chaussée, dans la chambre 7. Désorienté, il se rend à la réception où il apprend qu'on est en réalité en 2020 et que ça fait plus de douze ans que sa fille a disparu...

NOS HORAIRES

Pendant les vacances scolaires

Mercredi 10h - 12h

Vendredi 10h à 12h

Samedi 10h30 - 12h30

hors vacances scolaires

Mardi 17h-19h

Mercredi 10h - 12h 15h30-18h30

Vendredi 10h - 12h

Samedi 10h30- 12h30

- Masque obligatoire à partir de 11 ans

- Gel hydroalcoolique à disposition

- Jauge de 5 personnes

NOS ANIMATIONS

Samedi 03 Octobre 2020 : Atelier scrapbooking avec Christine Gouya de 10h30 à 12h30 (Gratuit sur inscription à la bibliothèque / 5 euros pour le matériel).

Lundi 05 Octobre 2020 : « Un temps autour du livre pour les petits de 0 à 3 ans » animé par Elisabeth Chauvel, RPAM (Relais Parents Assistants Maternels) de « Lamballe Terre et Mer » de 10h à 11h (Gratuit sur inscription à la bibliothèque)

Samedi 09 Octobre 2020 : Rencontre et paroles de lecteurs à la médiathèque de Plénée-Jugon de 18h à 19h30.

Samedi 17 Octobre 2020 : Spectacle de Dominique Bussonais « Les herbes sauvages » de 11h à 12h au Foyer Rural (Gratuit sur inscription).

Samedi 31 Octobre 2020 : Animations ludiques en anglais pour les Enfants de 11h15 à 12 h15 avec Suzanne Batley basées sur les livres et albums en anglais disponibles à la bibliothèque (Gratuit sur inscription à la bibliothèque).

Samedi 07 Novembre 2020 : Atelier scrapbooking avec Christine Gouya de 10h30 à 12h30 (Gratuit sur inscription à la bibliothèque/ 5 euros pour le matériel)

Samedi 21 Novembre 2020 : **Dédicaces d'Alain Emery** à la bibliothèque pour son dernier livre « **Tant espérer des nuits** » de 10h30 à 12h30.

Samedi 28 Novembre 2020 : Animations culturelles en anglais pour les Ados/Adultes de 11h15 à 12 h15 avec Suzanne Batley (Gratuit sur inscription à la bibliothèque).

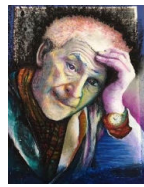
Samedi 07 Décembre 2020 de 10h30 à 12h30 : Vente de livres à 1 euro chaque pour le Téléthon de 10h30 à 12h30 à la bibliothèque et pendant deux semaines.

Samedi 12 Décembre 2020 de 10h30 à 12h30 : Animations de Noël à la bibliothèque avec la venue du père Noël, des contes, des cartes de Noël en anglais, des cadeaux, des friandises.....

Les animations auront lieu sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire..

Galerie d'Art

En septembre, octobre et novembre nous aurons le plaisir d'accueillir des artistes locaux



Michel Toth, Marie Leboucher-Fertil, Jean Boudier, Odile Keurmeur, Brigitte Choanier, Isabelle Morand, Olivier Nocet, Joseph Leboucher, Allan Turner, Fabienne Jeuland,

En Décembre : Exposition des travaux des élèves de l'Atelier d'Art



 **L'Entrelacs**
Galerie d'Art

Horaires d'ouverture

**Mer 15h-18h/vend 10h-12h/sam 10h30-12h30/
dim 10h30-12h30**

**Page facebook : galerie
d'art l'entrelacs**

ENFANCE ET JEUNESSE Conseil Municipal des enfants

Opération ramassage de déchets

Portée par le CME, à l'initiative de Juliette MARTIN (élue du CME) l'opération ramassage de déchets organisée le 22 Juillet autour de l'étang a rencontré un véritable succès. Les enfants étaient présents en grand nombre et une vingtaine d'adultes ont participé aussi. Les poneys de Noëlla et Vincent Briens de l'écurie des Lacs les ont accompagné pour porter les déchets ramassés. Clément des services techniques était aussi présent pour donner des conseils sur le tri des déchets.



Les personnes rencontrés autour de l'étang, des locaux, des habitants de communes avoisinantes et des touristes ont salué la démarche

Le bilan est donc très positif, une forte participation, une action de sensibilisation à la gestion des déchets sur la commune réussie et, moins de déchets ramassés que prévu (rappelons que le tour de l'étang est un site sans poubelle depuis cette année).

Un grand merci au CME et à tous les autres participants. Connaissant les élu(e)s enfants, on ne doute pas qu'ils proposeront d'autres actions de ce genre dans les mois à venir...

De nouvelles élections se préparent

 Comme tous les ans le CME va renouveler une partie de ses élu(e)s.

Irina LAMURE, Olivia D'HEM HARDY, Léo KEURMEUR, Louane GAUTHIER, Marceau BRIVE et Maïa JUVAUX entrent en 6^{ème} et arrivent au terme de leurs deux ans de mandat. Un grand merci à eux pour leur implication, leur sérieux et pour toutes les propositions qu'ils et elles ont fait pour développer, animer notre commune.



Elu(e)s en 2019, Jules MEGRET Jules, Evan KUCHARSKI, Nina AUDEBERT, Honorine BANDE, Juliette MARTIN et Melenn SIMON vont quant à eux entamer leur seconde année de mandat avec déjà, la motivation de faire plein de choses et de mener plein de projets.



La nouvelle campagne électorale démarrera fin Septembre. Gladis RENAULT l'animatrice du CME accompagnée par des élus adultes, ira présenter aux enfants de CM1 des écoles de la commune le fonctionnement du CME et le rôle des conseillers enfants.

Chaque candidat devra ensuite formaliser une affiche de campagne qui sera présentée sur des panneaux électoraux positionnés devant les écoles et la mairie.

Les élections officielles se dérouleront Mi-Octobre. Tous les enfants de CM1 voteront pour le candidat de leur choix. Ils disposeront de leur carte d'électeur, d'isoloirs afin de mettre le bulletin de vote dans une enveloppe avant de le glisser dans l'urne.

Le dépouillement sera réalisé par les enfants sous le regard attentif de certains élus adultes. Les résultats seront proclamés le jour même. La première réunion du CME se déroulera dans la foulée, fin Octobre.

Nous souhaitons bonne chance aux futurs candidats et candidates

Menus Cantine

Au déconfinement, afin de simplifier le travail du personnel des cantines déjà bien complexifié par les mesures sanitaires draconiennes, il a été fait le choix de supprimer les entrées et de ne garder que le plat principal et le dessert. Un petit supplément au dessert était alors apporté. Cela a eu pour conséquence une diminution des déchets (les entrées ayant rarement un plein succès). Répondant à notre souhait de lutter contre le gaspillage, nous avons décidé de laisser cela ainsi et de continuer à travailler en contrepartie à améliorer la qualité des ingrédients (loi Egalim). *Les épreuves que nous traversons nous font avancer.*

Retrouvez tous les menus sur notre site internet : <http://www.jugonleslacs-communenouvelle.fr/>

MENUS CANTINE



Inscriptions

**Vacances de la Toussaint (19 au 30 octobre) :
Inscriptions accueils de loisirs et animations 11-17 ans**

- Inscriptions ALSH_3-11 ans : du 28 septembre au 9 octobre.
- Inscriptions 11-17 ans : à partir du 28 septembre.

Toutes informations (contacts et lieux d'inscriptions, programmes) sont en ligne sur le portail activités enfance jeunesse de Lamballe Terre & Mer

École publique

La rentrée des classes

Après deux mois de vacances et une fin d'année scolaire 2020 très particulière, l'école publique a ré ouvert ses portes ce mardi 1^{er} septembre.

L'aménagement des lieux a été pensé pour accueillir le plus sereinement possible tous les élèves : des entrées différentes pour chaque classe, des espaces de récréation délimités, des salles épurées, sans oublier l'application des gestes barrières auxquels nous sommes maintenant habitués.

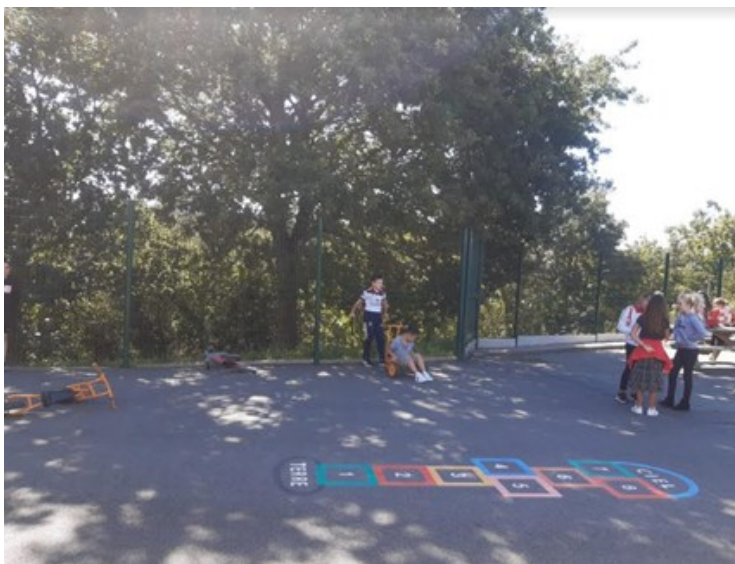
C'est ainsi que les enseignantes ont pu retrouver avec joie leurs élèves : 208 enfants répartis sur 10 classes dont 3 classes de maternelle, en attendant les futurs élèves de toute petite section que nous accueillerons après chaque vacances durant cette année scolaire.



L'équipe enseignante



La bibliothèque du site de Jugon



Une des cours d'école



Le réfectoire avec sa partie self pour les plus grands

Les projets

Parce qu'il faut rester positif en ce début d'année scolaire, l'équipe enseignante a commencé à réfléchir à divers projets pédagogiques : Stage de voile pour les CM, sortie en bords de mer, pêche à pied et étude du milieu marin pour les élèves de maternelle, visite du musée école de Bothoa en CP et CE1, participation au concours littéraire des « Incorruptibles » et à « Ecole et cinéma »autant d'activités que nous espérons pouvoir mettre en place, si l'évolution de l'épidémie le permet.

École Saint-Yves

Une rentrée scolaire inédite.

Port du masque, lavage des mains, distanciation sociale... Cette rentrée des classes a eu lieu dans un contexte très particulier, marquée par la lutte contre le Covid-19. Malgré tout, le mardi 1^{er} septembre, l'ensemble des élèves ont pris ou repris le chemin de l'école Saint-Yves.

En maternelle, Mathilde Le Roux et Marie Le Texier ont accueilli 25 bouts de chou inscrits en maternelle. Chez les primaires, les 74 enfants ont rejoint leur classe. Alexandra Hourdin, Aurélie Belz, Yann Caudal et Annie Maurugeon-Bertrand ont respectivement accueilli les élèves de GS-CP ; CE1-CE2 ; CE2 et CM1-CM2.

« Cette rentrée placée sous le signe de la « vigilance » s'est opérée somme toute dans la sérénité », concèdent les enseignants.



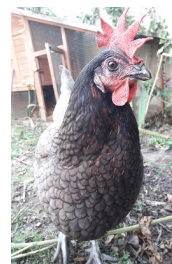
L'école Saint Yves propose une transition entre les vacances et la rentrée

À une semaine de la rentrée des classes, l'école Saint-Yves a repris du service. En effet, certains élèves de CM1 et de CM2 se sont vus proposer un stage de renforcement scolaire. Les volontaires ont profité de ce stage d'une semaine au mois d'août pour reprendre et renforcer des notions abordées en français et en mathématiques durant le confinement et préparer au mieux la rentrée scolaire.

Des poules à l'école...



À l'école, nous apprenons à avoir **une attitude éco-responsable**. Depuis notre labellisation « éco-école », nous utilisons des poubelles de recyclage, nous avons un composteur qui nous a permis de travailler la notion des déchets compostables et non-compostables. Comme tous les déchets alimentaires ne sont pas compostables et terminent dans la poubelle, nous avons également pris la décision d'accueillir des poules lors de cette rentrée. **En effet, les poules sont des animaux formidables**, elles vont nous permettre de ne plus jeter de nourriture mais vont également nous offrir des œufs frais. De plus, nous allons apprendre à prendre soin d'elles, vérifier qu'elles sont en bonne santé, les dorloter et les aimer ...



AUTOUR DES ASSOCIATIONS

Gymnastique Féminine

Reprise des cours de gymnastique
adultes avec Olivier LEMOINE

le mercredi 16 septembre 2020 à 19h00

Au Foyer rural de Jugon les Lacs



Contact 02.96.31.65.38

ou 02.96.31.71.01

Sophrologie

Des cours collectifs de sophrologie seront proposés sur la commune de Jugon les lacs les lundis soirs de 18h30 à 19h30 (20 séances d'octobre 2020 à Mars 2021)

Une séance découverte gratuite aura lieu le lundi 28 septembre à 18h30.

Sur inscription. Le nombre de places est limité.

Renseignements et contact :

Angelina Besnard, sophrologue certifiée, 06 76 93 57 73.



Zumba



L'association DANCE M MOVE avec Julie, vous propose durant toute l'année scolaire un cours de **ZUMBA FITNESS**, tous les mercredis (hors période de vacances scolaires), de 19h45 à 20h45 à la salle des Fêtes de Dolo.

LA ZUMBA FITNESS est une activité fun, ludique et chorégraphiée sur des rythmes du soleil, dont le but est de faire du sport en s'amusant.

et de la **ZUMBA KIDS**, tous les mercredis (hors période vacances scolaires), de 17h30 à 18h30 pour les 6-8 ans et 18h30-19h30 pour les ados (9-12 ans) à la salle des Fêtes de Dolo.

Renseignements par téléphone au **06.23.13.63.05**, par mail à **dancemmove@orange.fr** ou Facebook : Dance M Move



Tennis Club Arguenon Mené

**Tennis Club
Arguenon-mené**

Inscriptions et renseignements:

tcarguenonmene22@gmail.com

06.81.89.06.90



Association affiliée à la
Fédération Française de Tennis

Viens taper la balle !

- ✓ Cours adaptés à tous les niveaux
- ✓ 1h de cours par semaine
- ✓ Compétition officielle
- ✓ Tournoi interne
- ✓ Salle couverte et court extérieur
- ✓ Réservation en ligne

Station Sport Nature

La Station Sports Nature est ouverte toute l'année et vous propose des activités variées en location (temps doublé pour le même tarif toute l'année sauf du 15 juin au 15 septembre) ou en activités encadrées pour tous types de publics (particuliers, scolaires, centres spécialisés, centres de loisirs, comités d'entreprise, ...). Les moniteurs peuvent aussi se déplacer avec du matériel pour des cycles d'activités ou des cycles à la carte (savoir rouler, tir à l'arc, ...).

Des stages Cap Sports Vacances seront proposés durant les vacances d'automne. Le programme sera disponible sur le site internet et la page Facebook de la Station.

La Station Sports Nature de Jugon propose une activité voile à l'année. Les séances sont encadrées par un moniteur diplômé. Elles ont lieu le vendredi soir, de 18h30 à 20h30 pour les ados (+ 12 ans) et adultes ; le mercredi de 14h00 à 16h00 et/ou le samedi de 10h00 à 12h00 pour les enfants (8-12 ans).

En plus des séances encadrées, les adhérents majeurs qui seront devenus autonomes sur un support (voile, stand up paddle, kayak, aviron) auront accès aux embarcations aux horaires d'ouverture.

Adhésion : 100€ la saison.

Essai possible sans engagement.



02.96.31.67.04

stationsportsnaturejugon@gmail.com

<https://stationsportsnature.wixsite.com/jugon22>

Facebook : Station Sports Nature Jugon



Maison Pêche et Nature

La Maison Pêche et Nature propose un programme d'animations pendant les vacances de la Toussaint :

Je pêche mon premier poisson : initiation à la pêche au coup en étang pour toute la famille, dès 3 ans. Matériel fourni et droit de pêche inclus. *Mardi 20 oct., jeudi 22 oct., mardi 27 oct. et jeudi 29 oct. – de 14h30 à 17h – 10€/enf., 12€/ad.*

Initiation à la pêche de la carpe : à partir de 12 ans, matériel fourni. *Les jeudis 22 et 29 oct. – de 9h30 à 12h – 16€/enf., 19€/ad.*

Initiation à la pêche aux leurres : à partir de 12 ans, matériel fourni. *Les mercredis 21 et 28 oct. – de 9h30 à 12h – 16€/enf., 19€/ad.*

Initiation pêche en float-tube : à partir de 12 ans, matériel fourni. *Les vendredis 23 et 30 oct. – de 9h30 à 12h – 16€/enf., 19€/ad.*

Stage de découverte pêche : trois matinées d'initiation à la pêche à différentes techniques, pour les enfants de 8 à 12 ans, matériel fourni. *Les 26, 27 et 28 oct. – de 9h30 à 12h – 35€/enf. pour les 3 séances.*

Enquête nature en forêt : jeu de piste en forêt de la Hunaudaye, à la découverte de la faune forestière. Dès 3 ans. *Les vendredis 23 et 30 oct. – de 14h30 à 16h30 – 5€/participant.*



Pour ceux qui souhaitent pêcher par eux-mêmes, la Maison Pêche et Nature propose aussi des services de location de matériel de pêche (pêche au coup et aux leurres) et de barques. On peut également y faire sa carte de pêche.

Inscription indispensable aux animations, lieu de RDV indiqué à l'inscription : **02.96.50.60.04**
Programme complet des animations sur : **www.maisonpechenature.com**



Atelier d'Art Joël Leboucher

L'Atelier d'art Joël Leboucher a repris ses activités à partir du mercredi 9 septembre 2020.

Nous vous rappelons que cet atelier, qui fonctionne à Jugon depuis 1982, est ouvert aux amateurs de tous âges, débutants ou confirmés.

Nous sommes une association à but non lucratif, fondée à l'initiative de M. Joël Leboucher, artiste-peintre et sculpteur à Jugon, qui a assuré l'enseignement et la direction artistique jusqu'à son décès en 2011. La succession dans cette fonction est assurée depuis par M. Olivier Nocet, également artiste-peintre à Jugon et ancien élève de l'Ecole des Beaux-arts de Rennes.

Nous sommes très activement soutenus et aidés par la municipalité de Jugon et par la Communauté de Communes.

Depuis 2014 notre Atelier assure la gestion de la Galerie d'Art l'Entrelacs (située place du Martray) ouverte aux expositions des artistes professionnels ou amateurs.

Les travaux des élèves de l'Atelier y sont exposés chaque année en début d'été.

Des élèves ou anciens élèves de l'Atelier ont pu également bénéficier d'expositions personnelles.

Outre le fait que cet Atelier offre à tous les habitants de la région, enfants, adolescents et adultes, un enseignement de qualité, une possibilité de s'exprimer et une ouverture sur le monde des arts, il constitue, par le biais de la Galerie, un pôle d'animation culturelle capital dans la belle cité de Jugon.

Tout au long de l'année, mais bien évidemment surtout en période estivale, la Galerie attire de nombreux touristes.

Les cours ont lieu :

le mercredi après-midi de 14h30 à 16h pour les enfants et de 16h à 17h30 pour les adolescents et les adultes ;

le samedi matin de 10h à 11h30 pour les enfants, adolescents et adultes. Pour les enfants le matériel est fourni.

En cette période de crise sanitaire, il est évident que toutes les précautions sont prises quant à la sécurité des personnes en matière de santé (port du masque, distanciation, etc.)

Pour les inscriptions ou demandes de renseignements contactez le secrétariat :

06 88 12 30 07 ; mail : fredrakoto@wanadoo.fr



Pétanque des Lacs

L'assemblée générale du club de pétanque se déroulera le samedi 7 novembre 2020 au foyer rural de Jugon-les-Lacs. Comme le stipulent les statuts de la Fédération, le conseil d'administration qui a été élu il y a quatre ans, démissionnera collectivement. Il sera procédé à l'élection d'un nouveau conseil d'administration et d'un nouveau bureau.

Le club de pétanque fonctionne les après-midis des lundis, mercredis et samedis à proximité de l'école de voile. L'école de pétanque ouvrira de nouveau ses portes le mercredi 16 septembre. Pour tous renseignements le 06 85 40 64 70.



Team Bikers

« Le Team Bikers reprend ses entraînements, le samedi 12 septembre, le matin de 9h45 à 12h à la Station Sports Nature en application des conditions sanitaires dû au COVID. Le week-end du 21 au 23 août, a eu lieu le championnat de France de VTT aux Menuires. Le Team bikers 22 avait 3 jeunes en compétition trial. Léa Gaudin, en jeune femme, finit à la 5ème place sur 6. Émilien Cormand, en jeune homme, finit à la 7ème sur 29, pour sa première participation à un championnat, c'est vraiment bien. Et Jean Gaudin, en national 3, vainqueur sortant en jeune homme qui a dû montrer d'une catégorie finit à la 12ème place sur 26. Le 12 et 13 septembre, ils nous donnent rendez-vous à Belfort pour une manche de la coupe de France. Nos adultes, notamment

Sylvain Beuve finit à une belle 5ème place lors de sa reprise de compétition en route. Les prochaines compétitions sur des CIRO notamment à Betton et Lifféré. En espérant leur maintien. N'hésitez pas à venir nous voir afin de découvrir ce formidable sport !!! Il y a possibilité de louer des vélos avec la Station Sport Nature.

On vous attend !!!!! »



Hospice Africa France

Mercredi le 26 août, l'association "Hospice Africa France" à tenue son Assemblée générale.

Notre objectif est de faire en sorte que des soins palliatifs abordables soient accessibles à tous ceux qui en ont besoin en Afrique francophone. Nous avons également sensibilisé, en France, à la nécessité de disposer de soins palliatifs abordables en Afrique francophone par notre plaidoyer en Bretagne et dans toute la France. Pour mener à bien notre projet, nous travaillons en collaboration avec le département des programmes internationaux et de Hospice Africa Uganda (HAU).

Notre Charity-shop (magasin de solidarité sur la place du Martray), les aides du Conseil Régional, nos activités, nos subventions et dons (89497€) nous ont permis à soutenir Hospice Africa Uganda (52221€ = 57%). Le charityshop se tient plutôt bien, même si des bénéfices sont un peu plus bas que l'année précédente à cause du Coronavirus.

Depuis cette réunion, le montant pour la carte d'adhésion est 10€ par an. Cette carte sera valable pour l'an 2020 / 21. Si vous voulez soutenir notre association, vous pouvez la trouver dans le charityshop

Nous voudrions par ce biais, remercier Martine AUBRUN, pour des années de travail pour Hospice Africa France, comme bénévole dans le shop, membre du CA et vice-présidente. Elle était une grande aide pour l'intégration en France de l'équipe anglophone de début. Entre autres nous pensons dans tous les masques qu'elle a fabriqué pour le shop pendant le Coronavirus. Avec toutes ses tortues, elle va déménager et se rapprocher de ses enfants bientôt. Nous les souhaitons du bon temps dans l'Eure.



Quelques informations en plus:

Nos bénévoles aimeront trouver des nouveaux collègues bénévoles pour participer à faire tourner le shop. Si vous avez quelques heures dans la semaine de libre et notre cause vous intéresse, n'hésitez pas de venir nous voir sur place. Même si vous voulez nous donner un coup de main qu'au moment de une de nos activités, vous êtes la bienvenue.

Aussi nous souhaitons de trouver une personne qui a une bonne connaissance de réseaux sociaux et spécialement des sites Web, pour pouvoir tenir à jour notre site-Web international.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter M. Jim BENNET tél: 06.32.70.62.98

Louise PAUWELS est en contact avec des restaurateurs de la commune, pour mettre en place les "repas Hospice" dans leurs établissements. Elles espèrent pouvoir commencer durant le mois de septembre. Vous pouvez trouver plus d'informations sur les dates, les prix et les menus qui seront affichées chez les restaurateurs et le Charityshop, dès que cette activité de solidarité est mise en place.

Club des Lacs

Nous venons de vivre quelques mois particulièrement difficiles. J'espère que vous allez bien ainsi que vos proches. Je sais que vous avez hâte de vous retrouver soit pour partager un repas pour les uns, soit une sortie ou spectacle pour les autres... Dans le contexte actuel, à notre grand regret, il ne nous est pas possible de le faire. Afin de préparer l'année à venir le conseil d'administration s'est réuni le 2 septembre.

Puisque nous avons été privés de toutes nos activités cette année, nous avons décidé de baisser le prix de l'adhésion au Club 2021 à 12 € au lieu de 15 €,

celle de la gym passe de 50 € à 40 €. Pour cette dernière, depuis le 15 septembre nous nous réunissons au foyer rural, tous les mardis à 10 h. Prévoir son propre tapis et un masque pour entrer et sortir de la salle. L'AG du 15 octobre est reportée au 22 janvier 2021 avec la galette des rois si toutes les conditions sanitaires sont réunies. Il n'y aura pas de spectacle folklorique à Brézillet ni de journée de Noël tellement appréciée de tous... Quant au loto prévu le 19 décembre, nous pensons qu'il est plus sage d'attendre celui de 2021, de toute manière on ne connaît pas la date d'ouverture des salles.

En raison de la fin de mandat de certains membres du CA, l'association recherche de nouvelles personnes pouvant s'investir au sein du conseil d'administration. Il est toujours bon que celui-ci se renouvelle afin d'apporter des idées novatrices. Merci à eux.

Prenez soin de vous !



Le Marathon de pêche

Le samedi 12 et le dimanche 13 septembre, se déroulait la 9^{ème} édition du trophée des Lacs. Cette compétition de 14 heures de pêche, 2 fois 7 heures, a attiré près de 80 pêcheurs, en provenance de toute la Bretagne, venus s'affronter sur les rives de l'étang. Ce rendez-vous, fait désormais partie des dates à ne pas manquer pour les pêcheurs de compétition, pour preuve de nombreuses équipes n'ont pu s'inscrire faute de place. Pour l'édition 2020 c'est l'équipe Deye/Huiban qui a remporté l'épreuve. Un coup de maître puisque cette même équipe avait gagné l'édition 2019. Première de son secteur le samedi et le dimanche, elle finit sur la plus haute marche du podium avec 2 points pour 61,380 kg. Une pêche réalisée exclusivement à la canne sur une pêche de gardons. Sur la deuxième place, l'équipe Castéglionéti/Duret avec 3 points et 66,570 kg suivie de l'équipe Houssai/Orthan avec 4 points et 44,070kg. Une édition marquée par une pêche très technique avec un total de plus de 895 kg de poissons capturés.

Un grand bravo aux bénévoles des AAPMA de Plancoët et de Jugon les lacs sans qui l'épreuve n'aurait eu lieu et un merci à la municipalité de Jugon et de ses services techniques qui ont accompagné cette épreuve. Retrouvez tous les résultats sur www.federationpeche22.com A l'année prochaine



L'Assod'rope

L'association a été créée dans le but de mener un projet humanitaire et éducatif, l'Europ'Raid.

Aujourd'hui, Magalie Turbin et Christelle Meunier souhaitent continuer sur cette lancée en participant à la Sénagazelle des Sables 2021 (événement sportif, humanitaire exclusivement féminin) du 20 au 28 février 2021.

Aller aider des jeunes sénégalais (région de Lompoul) dans leur parcours scolaire en faisant 10 km de marche rapide pour être accueillis dans une école chaque jour, c'est pour nous une belle façon de se surpasser !

Si vous êtes sensibles à notre projet, nous acceptons volontiers votre soutien pour récolter 70 kg de fournitures scolaires.

Le nom de notre équipe Mum'Zelles

Contact : Christelle : 06.31.84.72.94

Rejoignez nous sur Facebook :

<http://www.facebook.com/lassodrope>

ou sur Instagram : mumzelles

Cagnotte solidaire en ligne :

paypal.me/pools/c/8saAg6216h

Le dépôt des fournitures reste à définir



MAM des Petits Lacs

Projet d'une Mam (Maison d'Assistante Maternelle) au centre de Jugon les lacs. N'hésitez pas à nous suivre sur notre page Facebook : Mam des petits lacs, et à participer à nos actions.



Amicale Laïque de l'école publique

Sous réserve des conditions sanitaires

Le repas aura lieu le samedi 21 novembre au foyer rural de Jugon.

Anciens combattants

Commémoration du 11 novembre

Sous réserve des conditions sanitaires

les cérémonies du 11 novembre se dérouleront de la manière suivante :

- Rassemblement à Dolo 9h30
- Rassemblement à Jugon à 11H30

Les Vallées Football Club

Repas au foyer rural de Jugon 17/10/2020 ou que à emporter selon évolution sanitaire

Loto à Plénée-Jugon les 27/12/2020

Tournoi en salle le 30/12/2020 seniors suivi les 2 et 3 janvier 2021 tournoi jeunes salle omnisport Plénée-Jugon



Chasse Saint-Hubert Saint-Igneuc

Repas à emporter samedi 24 octobre 2020

Entre 18h et 19h30 au Foyer Rural de Jugon Les Lacs

8€ (plat-fromage-dessert)

Réservation 06 18 53 32 32



Jugon sous l'ancien régime : ville ou simple paroisse ?

Tout au long de l'ancien régime, c'est la paroisse qui, en milieu rural, est à la fois la communauté ecclésiastique de base et la circonscription administrative de proximité pour le pouvoir royal. Mais qu'en est-il en milieu urbain ? A partir du 11^{ème} siècle, le développement du commerce et de l'artisanat entraîne l'essor de l'urbanisation, initialement favorisé par les seigneurs à la recherche de nouveaux impôts ou taxes. Dès le 12^{ème} siècle cependant, les citadins veulent défendre leurs propres intérêts, revendiquent des règles de vie en société plus égalitaires, souhaitent être libérés des obligations féodales et gérer eux-mêmes leur communauté. Ainsi naît « **le mouvement communal** » favorisé par le pouvoir ducal ou royal qui y voit un moyen d'affaiblir les grands féodaux.

Cette revendication de liberté de la part des villes aboutira même, en Italie, à la formation de plus de 50 républiques urbaines complètement indépendantes, qui se maintiendront du 12^{ème} au 15^{ème} siècle, certaines même jusqu'à la fin du 18^{ème} siècle : Asti, Bergame, Brescia, Bologne, Florence, Gênes, Pise, Mantoue, Ravenne, Vérone, etc...

En France et en Bretagne, cette émancipation des villes, à la fois aidée et contrôlée par le Roi ou le Duc, n'a pas pris la même ampleur. La communauté des marchands et artisans rassemblée au sein des murs de la ville, à l'instar des communautés de métiers déjà regroupées en **corporations**, a progressivement pris conscience de sa solidarité et de son identité particulière face au monde extérieur des manants peuplant la campagne, « corvéables à merci ». **Ces bourgeois, qui habitent « le bourg »**, prêtent serment d'assistance mutuelle et réclament collectivement d'être affranchis de tout ou partie de leurs obligations envers leurs seigneurs. Ils revendiquent aussi le droit de gérer eux-mêmes leur ville, de décider du montant des impôts et de leur répartition, et donc de disposer d'un collège municipal, d'un maire et d'un budget propre. Ces droits et privilèges, de nature politique, fiscale ou juridictionnelle sont octroyés par le seigneur dans le cadre d'une **charte de franchise communale**. Ils peuvent être très différents et plus ou moins importants suivant la ville concernée.

N'est pas bourgeois qui veut. Il faut obligatoirement habiter à l'intérieur de la ville, avoir été reçu parmi l'assemblée des « bourgeois », voire être inscrit sur le registre ad hoc. C'est un droit héréditaire qui permet, que l'on soit modeste artisan ou riche commerçant, d'être membre d'une corporation, de la milice urbaine et de voter ou d'être élu au corps municipal.

Il arrive que le Roi ou, en Bretagne, le Duc prenne lui-même l'initiative d'octroyer des privilèges et protections, assorties d'obligations notamment militaires, à certaines villes qui deviennent dès lors les « bonnes villes du Roi » ou « **les bonnes villes du duc** ». C'est ce qui est probablement arrivé à Jugon.

Jugon est en effet le centre de la châtellenie du même nom qui fait partie du domaine ducal depuis le début du 13^{ème} siècle, sauf par intermittences, notamment lors de la guerre de succession de Bretagne, au milieu du 14^{ème} siècle. C'est, dès cette époque, une « bonne ville du duc » dont les bourgeois bénéficient d'exonérations fiscales et de privilèges de juridiction et qui envoie des députés aux états de Bretagne. Le professeur François Olivier-Martin relève en effet, **en 1352**, la participation des **députés de Jugon aux états de Dinan**¹. La plupart des historiens considèrent que c'est ce privilège d'avoir des représentants aux états qui constitue le critère permettant de distinguer les villes des autres bourgades assimilées à de simples paroisses. Ainsi la quarantaine de villes bretonnes qui députent, comme Dinan, Guingamp, Lamballe, Lannion, Moncontour, Quintin, Saint-Brieuc et Tréguier pour ce qui correspond au territoire actuel des Côtes d'Armor, bénéficient d'un mode d'administration locale spécifique, avec notamment un collège municipal et un maire. Il n'a pas été retrouvé trace d'un tel mode de gestion municipale autonome pour Jugon. Mais la dispersion, voire la disparition d'une partie des archives de la sénéchaussée ne permet pas un examen complet de la situation. Il est certain en revanche qu'à partir du 16^{ème} siècle, la ville ne délègue plus de député aux états. Est-ce l'union du duché de Bretagne au royaume de France en 1532 et le passage de la châtellenie de Jugon² du domaine ducal au domaine royal en 1547, qui lui a fait perdre ce privilège ? Ou, comme le suggère François Ollivier-Martin l'entretien de députés aux états constituait-il une charge trop importante pour une petite ville comme Jugon ? Il est difficile de le savoir.

Il est néanmoins intéressant de rappeler que du 12^{ème} au 17^{ème} siècle, il existe deux paroisses à Jugon : celle de l'église Saint-Malo correspondant au Jugon initial, près du château, et celle de Saint-Etienne correspondant au fief du prieuré et hébergée dans l'église Notre-Dame de ce même prieuré. Vers 1620 les deux paroisses, réunies, n'ont plus qu'un seul recteur, mais elles ne seront juridiquement fondues en une seule paroisse que vers 1750, l'ancienne église du prieuré Notre Dame devenant définitivement l'église paroissiale Saint Etienne et Notre Dame de la paroisse de Jugon. L'existence de plusieurs paroisses au sein de l'agglomération constitue aussi, pour les historiens, un indice laissant penser à l'existence d'une ville.

Malgré la disparition des deux caractéristiques précitées, il semble bien que Jugon ait continué d'être considérée comme une ville. C'est en tous les cas, ce que laissent penser les indications des recteurs qui, tout au long du 17^{ème} et du 18^{ème} siècle jusqu'en 1792, s'ingénient, dans les actes de baptême, mariage et décès qu'ils consignent sur les registres paroissiaux, à **qualifier systématiquement Jugon de « ville et paroisse »**. En outre, jusqu'à la toute fin du 17^{ème} siècle, de nombreux habitants revendiquent la qualité de « *bourgeois de Jugon* ». C'est le cas « *d'honorable bourgeois maître François Haugomard, sieur des Frosts* », qui est parrain de François Baudrier baptisé le 8 mars 1629, ou « *d'honorables bourgeois maître Pierre Bécherel et Péronnelle Bigot sa compagne* » qui font baptiser leur fille Péronnelle le 10 février 1664. « *Le lundi onzième jour d'août mil six cent septante, a été inhumée, proche le baptistère du grand autel de l'église de Notre-Dame de Jugon, honorable femme Louise Orieux, **bourgeoise dudit Jugon**, âgée d'environ 66 ans, décédée du jour précédent...* ». Le 26 mars 1696 est baptisé René Ange Carré, « *fils de nobles bourgeois Claude François Carré et de damoiselle Françoise Descougnaux, sieur et dame de la Villorideu* ». Et ce ne sont là que quelques exemples auxquels il faudrait ajouter les nombreuses familles bourgeoises telles que les Canieu, Duplessix, Orieux, Sevoy, Urvoit, etc... Au 18^{ème} siècle, de telles précisions n'apparaissent plus³.

C'est probablement le **siège de la sénéchaussée royale**, conservé jusqu'à la Révolution, qui **vaut à Jugon un statut particulier**. La lecture des actes de baptême des enfants du dernier sénéchal, figurant dans le registre paroissial de Plénée, nous apprend que « *maître Gabriel Henry René NEUVILLE, conseiller du Roy, son sénéchal en la sénéchaussée et siège royal de Jugon ... demeurant au château de la Villeneuve* », en Plénée, est aussi, en 1780, « *correspondant des états de Bretagne* ». Il se peut donc que le sénéchal royal, qui siège aussi avec le procureur du Roi au général de la paroisse de Jugon⁴, assure en fait le rôle rempli par le maire dans les villes reconnues comme telles. Et cette situation paraît convenir aux états de Bretagne eux-mêmes qui ont chargé le sénéchal d'être leur correspondant à Jugon.

Quoiqu'il en soit, les gens de Jugon n'ont jamais cessé de considérer qu'ils avaient le privilège de résider dans une ville contrairement aux campagnards des paroisses voisines, et ce jusqu'à la Révolution, comme on le verra plus tard. Même une fois les bouleversements révolutionnaires passés, pour les habitants des communes environnantes de Dolo, Lescouët, Mégrit et Saint-Igneuc, les gens de Jugon demeureront des bourgeois.

Jean-Charles Orveillon
Membre du « collectif historiens amateurs de Jugon »

¹ François Olivier-Martin, « Notes historiques sur la ville et la châtellenie de Jugon des origines à 1789 » - Edition de l'association « Rue des scribes », 12 rue de Redon, 35000 Rennes – Les Presses Bretonnes, Saint-Brieuc, 1985 – p. 71 à 75.

² Châtellenie de Jugon : Dolo, Saint-Igneuc, Tramain, Plénée, Le Gouray et Langourla, voire Collinée

³ Archives départementales des Côtes d'Armor. <http://sallevirtuelle.cotesdarmor.fr/EC/ecx/commune.aspx>

⁴ Le général de paroisse est l'assemblée qui gère la paroisse. Voir le n° 12 d'avril 2020 des notes « *Histoire et patrimoine entre Rosette et Arguenon* ».